

traces de coquilles brisées. M. Billioud-Monterrad donne lecture d'un rapport de M. Dususeau sur le concours ouvert par la Société et indique quels sont les plus méritants de nos agriculteurs auxquels la Société devra décerner des récompenses.

*Séance du 18 février.* — M. Léger lit un travail intitulé *Mont-Blanc ou Saint-Gothard ?* où il fait ressortir l'importance pour la France et pour la région spécialement lyonnaise du percement du Mont-Blanc plutôt que du Saint-Gothard.

M. Gobin traite du régime des égouts et des fosses d'aisances. Il conclut à la suppression des fosses et à l'adoption d'appareils diviseurs, que l'administration des vidanges curerait tous les huit ou quinze jours.

*Séance du 25 février.* — M. Dususeau expose l'état actuel de la question de l'éducation des vers à soie dans notre département, et montre les progrès dus aux nouvelles méthodes. — M. Loir, doyen de la Faculté des sciences, présente un mémoire de M. Péter, préparateur à la Faculté de médecine, sur la formation de nouvelles combinaisons chimiques dues à l'action des acides acétiques ou oxaliques sur des acétates ou des oxalates déjà connus.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE LYON. — *Séance du 7 janvier 1881.* — M. Gambefort fait un rapport sur l'abolition du cours forcé en Italie. La lecture de ce mémoire et la discussion qui le suit occupent la séance.

*Séance du 24 janvier.* — M. Berlioux, professeur à la Faculté des lettres, fait une conférence sur *les voies d'i communications et les relations commerciales ouvertes entre l'Afrique du Nord et l'Afrique intérieure.*

*Séance du 4 février.* — *De la limitation des heures de travail.* — M. L. Permezel, rapporteur, présente un rapide historique de la question, et une étude des législations étrangères; il conclut en faveur de la limitation du travail des enfants, mais contre toute limitation du travail des adultes. Discussion : M. Isaac, l'un des secrétaires, soutient la délimitation du travail des femmes. M. Amieux, l'un des secrétaires, défend la loi Nadaud ; deux membres de la Chambre syndicale des tissus déclarent adhérer au projet de loi qui, suivant eux, devrait s'étendre même aux tisseurs lyonnais travaillant en chambre.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 2 février 1881.* — Présidence de M. Raoul de Cazenove.

M. Beauverie donne lecture de plusieurs pièces de vers, ayant pour titre : *Sonnets mythologiques.*

M. George communique son rapport sur la candidature de M. de Milloué ; mais la Compagnie ne se trouvant pas en nombre, l'élection du candidat est renvoyée à une prochaine réunion.

M. Dissard rend compte des fouilles exécutées dans la cour du Palais-des-Arts, et des dernières découvertes archéologiques faites dans la région lyonnaise.